

**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**FIXANT LE MONTANT DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT 2023  
DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DU TERNOIS  
SITUÉ A GAUCHIN-VERLOINGT.**

Vu le code de l'action sociale et des Familles (CASF) ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération de la Commission Permanente du Conseil général en date du 11 juillet 2005 actant le transfert des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC) au Département ;

Vu l'adoption de la délibération du Conseil départemental en date du 30 janvier 2023 portant sur l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux de compétence départementale ;

Vu le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens ;

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

La dotation de financement du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) du Ternois est fixée à 54 714 € pour l'année 2023.

ARRAS, le 14 MARS 2023

Pour le Président du Conseil départemental,  
La Directrice générale des services

  
Maryline VINCLAIRE